

FICHE DE POSTE

Professeur ressource « Troubles du neuro-développement » (TND)

DISPOSITIF	<p>Dans le cadre de la stratégie nationale de scolarisations des élèves « à besoins éducatifs particuliers », un engagement majeur est de permettre l'accès aux apprentissages pour tous les élèves porteurs de Troubles du Neuro-développement (TND) et de créer les conditions de pratiques d'enseignement plus inclusives.</p> <p>Afin d'accompagner les équipes et de développer la professionnalité dans cet accompagnement spécifique – de l'analyse des besoins à la mise en œuvre d'adaptations pédagogiques adaptées au sein des établissements scolaires – un poste de professeur ressources TND a été déployé à l'échelon académique depuis la rentrée scolaire 2023.</p>
POSTE	L'implantation sera contextualisée au sein de la DSDEN du Jura.
CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION	Le professeur ressources « Troubles neurodéveloppementaux » exerce ses missions, en qualité de collaborateur direct, sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de l'adjoint IA DASEN chargé du service départemental de l'école inclusive.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet. Nomination à titre définitif (si qualification requise). Le temps hebdomadaire de travail est celui d'un enseignant « hors de la présence des élèves » (soit 1607 heures annuelles).
QUALIFICATIONS REQUISES	Enseignant du premier degré, titulaire du CAPPEI ou du CAPA-SH
MISSIONS	<p>1- Expertise pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporte conseils pédagogiques et aides méthodologiques aux équipes pédagogiques ou éducatives des écoles ou établissements scolaires. - Contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques. - Participe à l'analyse des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins), à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques et à leur suivi en situation d'apprentissage. - Informe et fournit des ressources. - Vient en appui aux équipes pour renseigner les éléments de repérage dans le livret de parcours inclusif. <p>2- Expertise partenariale (dans le cadre d'un parcours PCO 7/12ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseille afin de faciliter la coordination entre les familles, les professionnels de l'éducation nationale, et les professionnels mobilisés autour de l'enfant. - Conseille les acteurs des équipes éducatives organisées au sein des établissements. - Conseille et questionne la cohérence entre le suivi rééducatif et les actions pédagogiques. <p>3- Missions « formations » (CF référentiel CAPPEI du BO n°10 du 11-3-2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élabore et anime des actions de sensibilisation sur les TND. <p>Co-élabore et participe à des formations sur les TND inscrites au programme académique de formation ou dans le cadre de formations d'initiatives locales.</p>

	<p>4- Missions « ressources »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe à des groupes de travail pour créer des outils pédagogiques adaptés. - Contribue à une meilleure connaissance des outils numériques en lien avec les TND. - Collabore avec les professeurs ressources TSA départementaux et les formateurs académiques « école inclusive ».
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	<p>Connaissance des troubles du neuro-développement et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives. - Connaissances des parcours de scolarisation dans le premier et le second degré. - Identification et connaissances des partenaires et des ressources existantes. - Maîtrise des théories de l'apprentissage, de la médiation, des troubles des apprentissages. - Maîtrise des outils numériques.
QUALITÉS SOUHAITÉES	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles. - Connaissance approfondie dans l'analyse des besoins des élèves. - Sens de l'organisation. - Capacité à travailler en équipe et à rendre compte. - Éthique professionnelle. - Confidentialité et discrétion nécessaires.
EVALUATION	<p>Les activités de l'enseignant affecté sur le poste font l'objet d'un bilan annuel, quantitatif et qualitatif.</p>